

MAISON INDIVIDUELLE, CHARRAT (VS)

Architecte: Sermet Gross Architectes Sàrl, Lausanne
Ingénieur civil: Philippe Bruchez, Fully

Le projet, situé dans le coteau au milieu des vignes, profite de vues dominantes sur la vallée du Rhône tout en offrant une protection au vent, très présente dans cette partie du Valais. L'implantation de la maison cherche à tirer au mieux parti de la topographie naturelle du terrain. Ainsi l'entrée principale et le garage se situent au rez-de-chaussée supérieur, du côté de la route. Ce niveau abrite également les espaces privatifs composés de deux chambres d'enfant, d'une salle de bains, d'un séjour d'étage, d'une suite parentale avec penderie et WC-douche, ainsi qu'un local de rangement et une buanderie. Les espaces communs (séjour, salle à manger et cuisine) se situent au rez-de-chaussée inférieur. Cet étage est complété par un espace bureau-chambre d'ami, un WC, une cave et le local technique. Une grande terrasse couverte et abritée prolonge le séjour en direction du jardin. De par sa volumétrie épurée et ses percements généreux, le bâtiment cherche à créer un dialogue riche de contrastes avec le contexte paysager qui l'entoure.

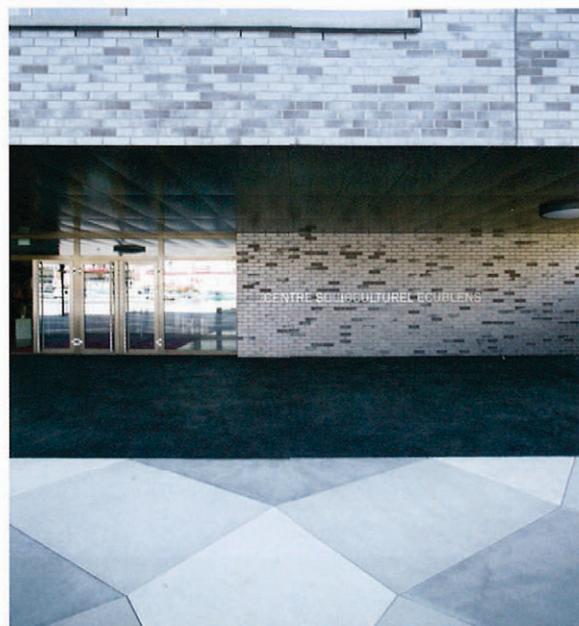


PHOTO THOMAS JANTSCHER

CENTRE SOCIOCULTUREL D'ECUBLENS, CMS, APPARTEMENTS PROTÉGÉS

Architecte: Al30 architectes Sàrl, Lausanne
Ingénieur civil: TBM Ingénieurs SA, Vevey
Ingénieur CVSE: BG Ingénieurs-Conseils, Lausanne

Issu d'un concours d'architecture et d'idées remporté en 2008 en collaboration avec le bureau d'architectes paysager Hüslér & Associés et l'urbaniste Pascal Amphoux, le projet devait répondre à une demande de logements protégés et de places de garderie et à une certaine redéfinition urbanistique de la plaine du Croset. Par la création d'une place communale à la croisée des différentes liaisons de mobilité douce du site, ce projet relie habitants, écoliers et usagers. Cette place et le parc public qui y est lié sont définis par l'implantation des deux bâtiments aux volumétries découpées. L'un, de caractère public, contient le centre socioculturel. L'autre, de caractère privé, est à portée sociale. Le bâtiment communal marque sa présence par sa matérialisation et sa forme, qui cherche la hauteur. L'immeuble de logements protégés est organisé avec les parties communes et le CMS au rez et les appartements aux étages. La place publique est définie par les fronts des deux bâtiments et du couvert extérieur. Le parc est un lieu de passage et un point de rencontre intergénérationnel.



RÉHABILITATION EN CENTRE ANCIEN, PORRENTROY (JU)

Architecte: Burri et Partenaires Sàrl, Soybières - Delémont - Porrentruy
Ingénieur CVSE: Concept 3°, Le Noirmont

Placé dans une rangée d'habitations, cet édifice a été complètement transformé tout en conservant sa substance historique, telles sa devanture de 1900 ou sa façade du XVIe. Le projet tire parti des 17 mètres de profondeur du bâtiment et a été composé autour de l'escalier hélicoïdal en pierre. Un système de sas d'entrée vitré a permis de garder intacts les portes et la vitrine centenaire. Les espaces intérieurs, traités de manière contemporaine, dialoguent avec la géométrie et l'épaisseur des vieux murs. Le bâtiment abrite une partie commerciale et deux spacieux appartements, dont un studio de 40 m² et un 3 pièces et demie en duplex orienté côté cour, bénéficiant d'une terrasse. Tout a été conçu pour garantir un confort optimal avec des matériaux et une mise en œuvre en respect avec le développement durable. Les combles n'ont pas été touchés, mais tout est en attente pour y aménager un appartement d'exception. Labellisé Minerje-P. Prix de réhabilitation, projet pilote Porrentruy, 2013.



PHOTO P. BURRI